



HONORAIRES DE L'AGENCE EN VIGUEUR

Pourcentage appliqué sur le prix de vente

Commission à la charge du vendeur.

Notre agence, au regard de son appartenance aux fichiers partagés avec les agences Laforêt Immobilier et les agences A.M.E.P.I., peut-être amenée à pratiquer le barème d'honoraire de l'agence porteuse du mandat.

Barème en vigueur à compter du 01/07/2019

TERRAIN			
< 70 000 € = 6 900 € TTC < 130 000 € = 8 900 € TTC > 130 000 € = 9 900 € TTC			
GARAGE LOT SEUL		GARAGE LOT EN COMPLEMENT D'UN APPARTEMENT	
1 900 € TTC		1 200 € TTC	
BIEN EN CO-PROPRIETE		BIEN HORS CO-PROPRIETE	
4 500 € TTC + 4%*		3 900 € TTC + 4%*	
- 5% si mandat exclusif FAVORIZ remise non cumulable avec une autre promotion - 20% si prix de vente dans l'estimation donnée			
Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989	<p>Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur</p> <p>Etats des lieux d'entrée : 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur.</p> <p>- Entremise et négociation : 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur (offert en cas de gestion locative).</p> <p>Garage – Parking : 70 € TTC à la charge du locataire et 70 € TTC à la charge du propriétaire.</p> <p>ETAT DES LIEUX SUPPLEMENTAIRE</p> <p>SI BESOIN DOCUMENT PRÉPARATOIRE À LA DÉCLARATION 2044</p> <p>Par immeuble (gestion pure) (soit 45,83 € HT + TVA 20 %)</p> <p>Par immeuble (lots en copropriété) (soit 60 € HT + TVA 20 %)</p> <p>Par immeuble (préparation de la 2042) (soit 91,66 € HT + TVA 20 %)</p>	<p style="text-align: center;">22 €/m² TTC (50% à la charge du locataire 50% à la charge du bailleur)</p> <p style="text-align: center;">3 €/m² TTC (à la charge du bailleur)</p> <p style="text-align: center;">95 € TTC</p> <p style="text-align: center;">55 € TTC 72 € TTC</p> <p style="text-align: center;">110 € TTC</p>	
Honoraires Gestion	Sur le montant annuel des sommes encaissées > 2500€ par lot	7 % HT	8,4 % TTC
Baux professionnels	Dont 50 % locataire et 50 % propriétaire	10 % HT du loyer annuel	12 % TTC

SO'IMMO.COM SARL au capital de 8.000 €

Siège social : 81 rue Pierre Sépard – 69520 GRIGNY

Tél. : 04.72.30.63.08 – Fax. : 04.81.13.00.88

RCS LYON 801 550 997 – Code APE 6831 Z Agences Immobilières

Caisse de garantie QBE – 21 rue Balzac – 75406 PARIS d'un montant de 110 000€ pour transaction et 110 000 € pour la Gestion

BPLL – 11 rue Ligonnet – 69700 GIVORS

Compte séquestre 81920739322 Carte professionnelle T 143793 – Carte professionnelle G : 14895

Chaque agence est une entité indépendante

Locaux commerciaux - Fonds de commerces Droit au bail	Minimum de 2 000 € Réparti entre bailleur et preneur	20 % Sur le montant annuel des loyers	24 % Sur le montant annuel des loyers
	Avenant de révision – Modification – Subrogation – renouvellement de baux	2.5 % du loyer annuel	3 % du loyer annuel

* du prix de vente

Honoraires pour un bien estimé : 250,00 € TTC. Si plusieurs biens, prestation sur devis.